

On comprend que les fondateurs aient très vite accepté de venir planter leur tente sur ce joli coin de terre que la nature a décoré avec tant de grâce. Vous avez à vos pieds le lac Champlain, dont les eaux limpides comme le crystal étincellent sous les reflets du soleil. Vos yeux se promènent agréablement de la chaîne des Montagnes Vertes du Vermont à l'est aux Adirondacks du New York qui s'élèvent avec majesté vers l'ouest. Et c'est dans cette belle vallée qui avoisine le lac que s'étendent les vastes prairies où prennent leurs joyeux ébats les travailleurs de l'année en quête de santé, de repos et d'exercice. Les organisateurs acceptèrent donc ce terrain pour en faire le siège permanent de l'*Ecole catholique d'été*.

Il s'agissait ensuite de donner l'existence légale à la nouvelle institution. Les *Régents* de l'Université de l'Etat de New York accordèrent une charte absolue en vertu de laquelle l'*Ecole* naissait à la vie civile sous les lois de l'Etat de New York et entrait dans la catégorie des œuvres d'extension universitaire.

Les sessions de 1893 et 1894 se tinrent dans le village de Plattsburgh. En 1895, on se réunit à Cliff Haven. On avait eu le temps de construire le *club champlain*, l'*auditorium*, la *salle à dîner* et plusieurs *cottages*. A partir de 1895, les progrès furent rapides. Les syndics déployèrent une grande activité pour l'embellissement du terrain. On se rend compte aujourd'hui des succès obtenus en contemplant avec plaisir toutes ces gentilles maisonnettes qui s'élèvent gracieusement, le long de routes bien tracées, au milieu des arbres que l'on a su conserver avec soin. C'est l'art qui est venu s'ajouter à la nature pour rendre agréable le séjour sur les bords du lac Champlain.

Au mois de juillet dernier, s'ouvrira la vingtième session de l'*Ecole catholique d'été*. Il ne serait certes pas sans inté-